



ASSEMBLÉE NATIONALE DU QUÉBEC

PREMIÈRE SESSION

QUARANTE-DEUXIÈME LÉGISLATURE

Procès-verbal

de l'Assemblée

Le jeudi 24 septembre 2020 — N° 126

**Président de l'Assemblée nationale :
M. François Paradis**

La séance est ouverte à 9 h 40

AFFAIRES COURANTES

Déclarations de députés

Mme IsaBelle (Huntingdon) fait une déclaration afin de rendre hommage à M. Olivier Versailles, auteur du *Recueil noir*.

Mme Weil (Notre-Dame-de-Grâce) fait une déclaration afin de remercier les citoyens et les organismes de la circonscription de Notre-Dame-de-Grâce pour leurs efforts dans la lutte contre la COVID-19.

M. Tardif (Rivière-du-Loup–Témiscouata) fait une déclaration afin de féliciter le Club d'encadrement technique en acériculture de l'Est inc. pour l'implantation d'un créneau d'excellence dans le cadre de la démarche ACCORD.

Mme Charbonneau (Mille-Îles) fait une déclaration afin de souligner la Journée nationale du personnel de soutien scolaire.

24 septembre 2020

M. Allaire (Maskinongé) fait une déclaration afin de rendre hommage à M. Roland Lafrenière pour ses 50 ans d'engagement bénévole dans le sport.

M. LeBel (Rimouski) fait une déclaration afin de rendre hommage à M. Michel-Gilles Paradis pour son engagement social.

Mme Rouleau (Pointe-aux-Trembles) fait une déclaration afin de rendre hommage à M. André Lavallée, récipiendaire de la Médaille de l'Assemblée nationale.

M. Zanetti (Jean-Lesage) fait une déclaration afin de rendre hommage à M. Bertrand Chassé pour son engagement bénévole.

Mme Lecours (Lotbinière-Frontenac) fait une déclaration afin de souligner le travail des maires et des employés municipaux de la circonscription de Lotbinière-Frontenac pendant de la crise de la COVID-19.

M. Benjamin (Viau) fait une déclaration afin de rendre hommage à l'organisme Le Temps d'une pause, répit et soutien aux aînés.

À 9 h 52, Mme Gaudreault, troisième vice-présidente, suspend les travaux pour quelques instants.

Les travaux reprennent à 10 h 03.

24 septembre 2020

Moment de recueillement

Présentation de projets de loi

M. Charette, ministre de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques, propose que l'Assemblée soit saisie du projet de loi suivant :

n° 65 Loi modifiant principalement la Loi sur la qualité de l'environnement en matière de consigne et de collecte sélective

La motion est mise aux voix; conformément à la motion adoptée par l'Assemblée le 15 septembre 2020, un vote selon la procédure de vote enregistré est tenu.

La motion est adoptée par le vote suivant :

(Vote n° 454 en annexe)

Pour : **121** Contre : **0** Abstention : **0**

En conséquence, l'Assemblée est saisie du projet de loi n° 65.

M. Zanetti (Jean-Lesage) propose que l'Assemblée soit saisie du projet de loi suivant :

n° 690 Loi modifiant la Charte de la langue française afin de préciser qu'elle s'applique aux entreprises privées qui exercent leurs activités dans un champ de compétence fédérale

La motion est mise aux voix; conformément à la motion adoptée par l'Assemblée le 15 septembre 2020, un vote selon la procédure de vote enregistré est tenu.

24 septembre 2020

La motion est adoptée par le vote suivant :

(Vote n° 455 en annexe)

Pour : **121** Contre : **0** Abstention : **0**

En conséquence, l'Assemblée est saisie du projet de loi n° 690.

Dépôts de documents

M. Jolin-Barrette, leader du gouvernement, au nom de Mme Roy, ministre de la Culture et des Communications, dépose :

Le rapport diagnostic de l'encadrement et de la supervision de la conduite des affaires du Musée des beaux-arts de Montréal.

(Dépôt n° 1776-20200924)

M. le président dépose :

Le rapport annuel d'activités 2019-2020 du Protecteur du citoyen (versions française et anglaise);

(Dépôt n° 1777-20200924)

Le rapport de gestion 2019-2020 du Protecteur du citoyen;

(Dépôt n° 1778-20200924)

Le rapport annuel d'activités 2019-2020 du Protecteur du citoyen en bref;

(Dépôt n° 1779-20200924)

Rapport d'activité 2019-2020 du Commissaire à l'éthique et à la déontologie.

(Dépôt n° 1780-20200924)

24 septembre 2020

Dépôts de rapports de commissions

Du consentement de l'Assemblée pour déroger aux articles 61 et 174 du Règlement, M. le président dépose :

Le rapport de la Commission de l'économie et du travail qui, les 15, 16, 17, 22 et 23 septembre 2020, a procédé à des auditions publiques dans le cadre de consultations particulières à l'égard du projet de loi n° 51, Loi visant principalement à améliorer la flexibilité du régime d'assurance parentale afin de favoriser la conciliation famille-travail;

(Dépôt n° 1781-20200924)

Le rapport de la Commission des transports et de l'environnement qui, les 17, 22 et 23 septembre 2020, a procédé à des auditions publiques dans le cadre de consultations particulières à l'égard du projet de loi n° 46, Loi modifiant la Loi sur la conservation du patrimoine naturel et d'autres dispositions.

(Dépôt n° 1782-20200924)

Questions et réponses orales

Il est procédé à la période de questions orales des députés.

Du consentement de l'Assemblée pour déroger aux articles 53 et 59 du Règlement, M. Tanguay (LaFontaine) dépose :

Un tableau intitulé *Exemples de revenu annuel de la RSG selon le nombre d'enfants pour lesquels une entente de service a été conclue avec le parent et les paramètres de financement de 2019-2020*, accompagné d'annotations manuscrites;

(Dépôt n° 1783-20200924)

Du consentement de l'Assemblée pour déroger aux articles 53 et 59 du Règlement, M. Nadeau-Dubois (Gouin) dépose :

La transcription d'un propos du ministre de l'Économie et de l'Innovation lors de la séance de la Commission de l'économie et du travail du 20 août 2020.

(Dépôt n° 1784-20200924)

24 septembre 2020

Motions sans préavis

M. Barrette (La Pinière), conjointement avec M. Fontecilla (Laurier-Dorion), M. Ouellette (Chomedey) et Mme Fournier (Marie-Victorin), présente une motion concernant l'offre d'une clause de droit acquis aux étudiants et travailleurs étrangers établis au Québec; cette motion ne peut être débattue faute de consentement.

Du consentement de l'Assemblée pour déroger à l'article 185 du Règlement, M. Leduc (Hochelaga-Maisonneuve), conjointement avec Mme Blais, ministre responsable des Aînés et des Proches aidants, M. Derraji (Nelligan), M. LeBel (Rimouski), M. Ouellette (Chomedey) et Mme Fournier (Marie-Victorin), propose :

QUE l'Assemblée nationale constate la tragédie nationale qui a lieu dans les CHSLD du Québec;

QU'elle prenne acte du consensus scientifique et social à l'effet que les soins à domicile constituent de manière générale, tant pour les aîné.e.s que pour les personnes en situation d'handicap, un modèle de loin préférable à celui de l'hébergement de longue durée, tant du point de vue de la dignité et de la santé des personnes que de celui des finances publiques;

QUE l'Assemblée rappelle l'engagement du gouvernement du Québec, pris le 21 juin 2020, de bonifier de 12% le programme Chèque Emploi-service et qu'elle demande au gouvernement de procéder à cette bonification d'ici la fin de l'année 2020;

Enfin, que le gouvernement considère également la situation des entreprises d'économie sociale en aide à domicile pour la bonification des conditions de travail.

La motion est mise aux voix; conformément à la motion adoptée par l'Assemblée le 15 septembre 2020, un vote selon la procédure de vote enregistré est tenu.

24 septembre 2020

La motion est adoptée par le vote suivant :

(Vote n° 456 en annexe)

Pour : **121** Contre : **0** Abstention : **0**

M. Bérubé, chef du troisième groupe d'opposition, conjointement avec M. Zanetti (Jean-Lesage), M. Ouellette (Chomedey) et Mme Fournier (Marie-Victorin), présente une motion concernant le discours du trône du gouvernement Trudeau du 23 septembre 2020; cette motion ne peut être débattue faute de consentement.

Du consentement de l'Assemblée pour déroger à l'article 185 du Règlement, Mme McCann, ministre de l'Enseignement supérieur, conjointement avec Mme Charbonneau (Mille-Îles), Mme Labrie (Sherbrooke), M. Roy (Bonaventure), M. Ouellette (Chomedey) et Mme Fournier (Marie-Victorin), propose :

QUE l'Assemblée nationale souligne la Journée nationale du personnel de soutien scolaire, organisée par l'initiative de la Fédération du personnel de soutien scolaire, qui se déroule le 24 septembre sous le thème « Essentiel en éducation »;

QU'elle reconnaisse leur contribution essentielle à la réussite éducative de tous les élèves et de tous les étudiants du Québec en collaboration avec tous les autres professionnels de l'enseignement;

QU'elle rappelle le rôle de ces travailleuses et ces travailleurs, trop souvent dans l'ombre, en services complémentaires aux élèves, en travaux manuels et ouvriers, dans le secteur administratif, de secrétariat, paratechnique et technique;

24 septembre 2020

QU'enfin, elle souligne et apprécie, avec mon collègue le ministre de l'Éducation, l'apport de ces femmes et ces hommes pour permettre à nos enfants et nos étudiants de poursuivre leur parcours dans des milieux d'enseignement sains, sécuritaires et accueillants.

La motion est mise aux voix; conformément à la motion adoptée par l'Assemblée le 15 septembre 2020, un vote selon la procédure de vote enregistré est tenu.

La motion est adoptée par le vote suivant :

(Vote n° 457 en annexe)

Pour : **121** Contre : **0** Abstention : **0**

Avis touchant les travaux des commissions

M. Jolin-Barrette, leader du gouvernement, convoque :

- la Commission de l'agriculture, des pêcheries, de l'énergie et des ressources naturelles, afin de poursuivre l'étude détaillée du projet de loi n° 35, Loi visant à moderniser certaines règles relatives à la publicité foncière et à favoriser la diffusion de l'information géospatiale;
- la Commission de l'agriculture, des pêcheries, de l'énergie et des ressources naturelles, afin d'entreprendre l'étude détaillée du projet de loi n° 50, Loi concernant la location d'une partie des forces hydrauliques de la rivière Shipshaw;
- la Commission des finances publiques, afin d'entreprendre l'étude détaillée du projet de loi n° 53, Loi sur les agents d'évaluation du crédit;
- la Commission des institutions, afin de poursuivre ses auditions publiques dans le cadre de consultations particulières à l'égard du projet de loi n° 64, Loi modernisant des dispositions législatives en matière de protection des renseignements personnels;

24 septembre 2020

- la Commission des relations avec les citoyens, afin de poursuivre ses auditions publiques dans le cadre de consultations particulières à l'égard du projet de loi n° 56, Loi visant à reconnaître et à soutenir les personnes proches aidantes et modifiant diverses dispositions législatives.

M. le président donne les avis suivants :

- la Commission de la culture et de l'éducation se réunira en séance de travail afin de statuer sur la possibilité que la Commission se saisisse d'une pétition;
- la Commission des transports et de l'environnement se réunira en séance de travail afin de statuer sur la possibilité que la Commission se saisisse d'un mandat d'initiative;
- la Commission des finances publiques se réunira en séance de travail afin de statuer sur la possibilité que la Commission se saisisse d'un mandat d'initiative;
- la Commission de la santé et des services sociaux se réunira en séance de travail afin de statuer sur la possibilité que la Commission se saisisse d'une pétition;
- la Commission spéciale sur l'exploitation sexuelle des mineurs se réunira en séance de travail afin d'organiser les travaux de la Commissions.

Renseignements sur les travaux de l'Assemblée

M. le président informe l'Assemblée que, le vendredi 2 octobre 2020, M. LeBel (Rimouski) s'adressera à Mme Blais, ministre responsable des Aînés et des Proches aidants, dans le cadre de l'interpellation portant sur le sujet suivant : « La nécessité d'obtenir une enquête publique indépendante sur la gestion de la pandémie de COVID-19 dans les CHSLD ».

24 septembre 2020

AFFAIRES DU JOUR

À 11 h 08, M. le président, suspend les travaux quelques instants.

Les travaux reprennent à 11 h 16.

Projets de loi du gouvernement

Adoption

L'Assemblée reprend le débat, ajourné le 23 septembre 2020, sur la motion de Mme McCann, ministre de l'Enseignement supérieur, proposant que le projet de loi n° 29, Loi modifiant le Code des professions et d'autres dispositions notamment dans le domaine buccodentaire et celui des sciences appliquées, soit adopté.

Le débat terminé, la motion est mise aux voix; à 11 h 30, Mme Gaudreault, troisième vice-présidente, suspend les travaux pour une durée maximale de 10 minutes afin permettre la tenue d'un vote enregistré, conformément à la motion adoptée par l'Assemblée le 15 septembre 2020.

Les travaux reprennent à 11 h 32.

24 septembre 2020

Un vote selon la procédure de vote enregistré est tenu.

La motion est adoptée par le vote suivant :

(Vote n° **458** en annexe)

Pour : **121** Contre : **0** Abstention : **0**

En conséquence, le projet de loi n° 29 est adopté.

Prise en considération de rapports de commissions

L'Assemblée prend en considération le rapport de la Commission des transports et de l'environnement qui a procédé à l'étude détaillée du projet de loi n° 44, Loi visant principalement la gouvernance efficace de la lutte contre les changements climatiques et à favoriser l'électrification, ainsi que les amendements transmis par M. Charette, ministre de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques, et M. Benjamin (Viau).

Les amendements sont déclarés recevables.

Un débat s'ensuit.

À 13 h 00, Mme Gaudreault, troisième vice-présidente, suspend les travaux jusqu'à 15 heures.

Les travaux reprennent à 15 h 00.

24 septembre 2020

L'Assemblée poursuit le débat sur la prise en considération du rapport de la Commission des transports et de l'environnement qui a procédé à l'étude détaillée du projet de loi n°44, Loi visant principalement la gouvernance efficace de la lutte contre les changements climatiques et à favoriser l'électrification ainsi que sur ainsi que sur les amendements transmis par M. Charette, ministre de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques et M. Benjamin (Viau).

Le débat terminé, l'amendement proposé par M. Charette, ministre de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques, est mis aux voix; à 16 h 16, M. Picard, premier vice-président, suspend les travaux pour une durée maximale de 10 minutes afin permettre la tenue d'un vote enregistré, conformément à la motion adoptée par l'Assemblée le 15 septembre 2020.

Les travaux reprennent à 16 h 22.

Un vote selon la procédure de vote enregistré est tenu.

L'amendement est adopté par le vote suivant :

(Vote n° 459 en annexe)

Pour : **73** Contre : **46** Abstention : **0**

Du consentement de l'Assemblée, M. Picard, premier vice-président, procède à la mise aux voix individuelle des amendements de M. Benjamin (Viau) et à leur lecture.

Est d'abord mis aux voix le premier amendement proposé par M. Benjamin (Viau) à l'article 4; conformément à la motion adoptée par l'Assemblée le 15 septembre 2020, un vote selon la procédure de vote enregistrée est tenu.

24 septembre 2020

L'amendement est rejeté par le vote suivant :

(Vote n° **460** en annexe)

Pour : **46** Contre : **73** Abstention : **0**

Est ensuite mis aux voix le second amendement proposé par M. Benjamin (Viau) à l'article 4; conformément à la motion adoptée par l'Assemblée le 15 septembre 2020, un vote selon la procédure de vote enregistré est tenu.

L'amendement est rejeté par le vote suivant :

(Vote n° **461** en annexe)

Pour : **46** Contre : **73** Abstention : **0**

Est ensuite mis aux voix l'amendement proposé par M. Benjamin (Viau) à l'article 6; conformément à la motion adoptée par l'Assemblée le 15 septembre 2020, un vote selon la procédure de vote enregistré est tenu.

L'amendement est rejeté par le vote suivant :

(Vote n° **462** en annexe)

Pour : **46** Contre : **73** Abstention : **0**

Est ensuite mis aux voix l'amendement proposé par M. Benjamin (Viau) à l'article 10; conformément à la motion adoptée par l'Assemblée le 15 septembre 2020, un vote selon la procédure de vote enregistré est tenu.

L'amendement est rejeté par le vote suivant :

(Vote n° **463** en annexe)

Pour : **46** Contre : **73** Abstention : **0**

24 septembre 2020

Est ensuite mis aux voix l'amendement proposé par M. Benjamin (Viau) à l'article 43; conformément à la motion adoptée par l'Assemblée le 15 septembre 2020, un vote selon la procédure de vote enregistré est tenu.

L'amendement est rejeté par le vote suivant :

(Vote n° **464** en annexe)

Pour : **46** Contre : **73** Abstention : **0**

Est enfin mis aux voix le rapport tel qu'amendé de la Commission des institutions; conformément à la motion adoptée par l'Assemblée le 15 septembre 2020, un vote selon la procédure de vote enregistrée est tenu.

Le rapport tel qu'amendé est adopté par le vote suivant :

(Vote n° **465** en annexe)

Pour : **74** Contre : **47** Abstention : **0**

Débats de fin de séance

À 18 h 01, l'Assemblée tient deux débats de fin de séance :

- le premier, sur une question adressée par M. Tanguay (LaFontaine) à M. Lacombe, ministre de la Famille, portant sur le sujet suivant : « La grève dans les réseaux des services de garde en milieu familial »;
- le deuxième, sur une question adressée par M. Barrette (La Pinière) à M. Fitzgibbon, ministre de l'Économie et de l'Innovation, portant sur le sujet suivant : « Le lien entre la relance économique et le projet de loi n° 66, Loi concernant l'accélération de certains projets d'infrastructure ». M. Caire, ministre délégué à la Transformation numérique gouvernementale, remplace le ministre pour ce débat.

24 septembre 2020

À 18 h 27, M. Picard, premier vice-président, lève la séance et, en conséquence, l'Assemblée s'ajourne au mardi 29 septembre 2020, à 13 h 40.

SANCTION DE PROJETS DE LOI

Le jeudi 24 septembre 2020, à 14 h 10, au cabinet du lieutenant-gouverneur, en présence de Mme Durepos, directrice des commissions parlementaires et représentante du secrétaire général, il a plu à l'honorable J. Michel Doyon, lieutenant-gouverneur du Québec, de sanctionner les projets de loi suivants :

- n° 29 Loi modifiant le Code des professions et d'autres dispositions notamment dans le domaine buccodentaire et celui des sciences appliquées;
- n° 42 Loi donnant suite à des mesures fiscales annoncées à l'occasion du discours sur le budget du 21 mars 2019 et à certaines autres mesures.

Le Président

FRANÇOIS PARADIS

24 septembre 2020

ANNEXE

Votes par appel nominal

Sur la motion de M. Charette, ministre de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques :

(Vote n° 454)

POUR - 121

Allaire (CAQ)	Émond (CAQ)	LeBel (CAQ)	Proulx (CAQ)
Anglade (PLQ)	Fitzgibbon (CAQ)	(Champlain)	(Berthier)
Arcand (PLQ)	Fontecilla (QS)	Lecours (CAQ)	Provençal (CAQ)
Arseneau (PQ)	Fortin (PLQ)	(Lotbinière-Frontenac)	Reid (CAQ)
Asselin (CAQ)	Foster (CAQ)	Lecours (CAQ)	Richard (PQ)
Bachand (CAQ)	Fournier (IND)	(Les Plaines)	Rizqy (PLQ)
Barrette (PLQ)	Gaudreault (PQ)	Leduc (QS)	Roberge (CAQ)
Bélangier (CAQ)	(Jonquière)	Lefebvre (CAQ)	Robitaille (PLQ)
Benjamin (PLQ)	Ghazal (QS)	Legault (CAQ)	Rotiroti (PLQ)
Bérubé (PQ)	Girard (CAQ)	Leitão (PLQ)	Rouleau (CAQ)
Birnbaum (PLQ)	(Lac-Saint-Jean)	Lemay (CAQ)	Rousselle (PLQ)
Blais (CAQ)	Girard (CAQ)	Lemieux (CAQ)	Roy (PQ)
(Prévost)	(Groulx)	Lessard-Therrien (QS)	(Bonaventure)
Blais (CAQ)	Girault (CAQ)	Lévesque (CAQ)	Roy (CAQ)
(Abitibi-Ouest)	Gronin (CAQ)	(Chauveau)	(Montarville)
Bonnardel (CAQ)	Guilbault (CAQ)	Lévesque (CAQ)	Samson (CAQ)
Boulet (CAQ)	Guillemette (CAQ)	(Chapleau)	Sauvé (PLQ)
Boutin (CAQ)	Hébert (CAQ)	Maccarone (PLQ)	Schneeberger (CAQ)
Bussière (CAQ)	Hivon (PQ)	Marissal (QS)	Simard (CAQ)
Caire (CAQ)	Isabelle (CAQ)	Martel (CAQ)	Skeete (CAQ)
Campeau (CAQ)	Jacques (CAQ)	Massé (QS)	St-Pierre (PLQ)
Carmant (CAQ)	Jeannotte (CAQ)	McCann (CAQ)	Tanguay (PLQ)
Caron (CAQ)	Jolin-Barrette (CAQ)	Melançon (PLQ)	Tardif (CAQ)
Charbonneau (PLQ)	Julien (CAQ)	Ménard (PLQ)	(Lavolette-Saint-Maurice)
Charest (CAQ)	Kelley (PLQ)	Montpetit (PLQ)	Tardif (CAQ)
Charette (CAQ)	Labrie (QS)	Nadeau-Dubois (QS)	(Rivière-du-Loup-Témiscouata)
Chassé (CAQ)	Lachance (CAQ)	Nichols (PLQ)	Thériault (PLQ)
Chassin (CAQ)	Lacombe (CAQ)	Ouellet (PQ)	Thouin (CAQ)
Ciccione (PLQ)	Laforest (CAQ)	Ouellette (IND)	Tremblay (CAQ)
D'Amours (CAQ)	Laframboise (CAQ)	Perry Mélançon (PQ)	Weil (PLQ)
Dansereau (CAQ)	Lafrenière (CAQ)	Picard (CAQ)	Zanetti (QS)
David (PLQ)	Lamontagne (CAQ)	(Soulanges)	
Derraji (PLQ)	Lamothe (CAQ)	Polo (PLQ)	
Dorion (QS)	Lavallée (CAQ)	Poulin (CAQ)	
Dubé (CAQ)	LeBel (PQ)	Proulx (CAQ)	
Dufour (CAQ)	(Rimouski)	(Côte-du-Sud)	

24 septembre 2020

Sur la motion de M. Zanetti (Jean-Lesage) :

(Vote n° 455)

(Identique au vote n° 454)

Sur la motion de M. Leduc (Hochelaga-Maisonneuve), conjointement avec Mme Blais, ministre responsable des Aînés et des Proches aidants, M. Derraji (Nelligan), M. LeBel (Rimouski), M. Ouellette (Chomedey) et Mme Fournier (Marie-Victorin) :

(Vote n° 456)

(Identique au vote n° 454)

Sur la motion de Mme McCann, ministre de l'Enseignement, conjointement avec Mme Charbonneau (Mille-Îles), Mme Labrie (Sherbrooke), M. Roy (Bonaventure), M. Ouellette (Chomedey) et Mme Fournier (Marie-Victorin) :

(Vote n° 457)

(Identique au vote n° 454)

Sur la motion de Mme McCann, ministre de l'Enseignement supérieur :

(Vote n° 458)

(Identique au vote n° 454)

24 septembre 2020

Sur l'amendement proposé par M. Charette, ministre de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques :

(Vote n° 459)

POUR - 73

Allaire (CAQ)	Dubé (CAQ)	Laframboise (CAQ)	Poulin (CAQ)
Asselin (CAQ)	Dufour (CAQ)	Lafrenière (CAQ)	Proulx (CAQ)
Bachand (CAQ)	Émond (CAQ)	Lamontagne (CAQ)	(Côte-du-Sud)
Bélanger (CAQ)	Fitzgibbon (CAQ)	Lamothe (CAQ)	Proulx (CAQ)
Blais (CAQ)	Foster (CAQ)	Lavallée (CAQ)	(Berthier)
(Prévost)	Girard (CAQ)	LeBel (CAQ)	Provençal (CAQ)
Blais (CAQ)	(Lac-Saint-Jean)	(Champlain)	Reid (CAQ)
(Abitibi-Ouest)	Girard (CAQ)	Lecours (CAQ)	Roberge (CAQ)
Bonnardel (CAQ)	(Groulx)	(Lotbinière-Frontenac)	Rouleau (CAQ)
Boulet (CAQ)	Girault (CAQ)	Lecours (CAQ)	Roy (CAQ)
Boutin (CAQ)	Grondin (CAQ)	(Les Plaines)	(Montarville)
Bussière (CAQ)	Guilbault (CAQ)	Lefebvre (CAQ)	Samson (CAQ)
Caire (CAQ)	Guillemette (CAQ)	Legault (CAQ)	Schneeberger (CAQ)
Campeau (CAQ)	Hébert (CAQ)	Lemay (CAQ)	Simard (CAQ)
Carmant (CAQ)	Isabelle (CAQ)	Lemieux (CAQ)	Skeete (CAQ)
Caron (CAQ)	Jacques (CAQ)	Lévesque (CAQ)	Tardif (CAQ)
Charest (CAQ)	Jeannotte (CAQ)	(Chapleau)	(Lavolette-Saint-Maurice)
Charette (CAQ)	Jolin-Barrette (CAQ)	Lévesque (CAQ)	Tardif (CAQ)
Chassé (CAQ)	Julien (CAQ)	(Chauveau)	(Rivière-du-Loup-Témiscouata)
Chassin (CAQ)	Lachance (CAQ)	Martel (CAQ)	Thouin (CAQ)
D'Amours (CAQ)	Lacombe (CAQ)	McCann (CAQ)	Tremblay (CAQ)
Dansereau (CAQ)	Laforest (CAQ)	Picard (CAQ)	
		(Soulanges)	

CONTRE - 46

Anglade (PLQ)	Fortin (PLQ)	Marissal (QS)	Rotiroti (PLQ)
Arcand (PLQ)	Gaudreault (PQ)	Massé (QS)	Rousselle (PLQ)
Arseneau (PQ)	(Jonquière)	Melançon (PLQ)	Roy (PQ)
Barrette (PLQ)	Ghazal (QS)	Ménard (PLQ)	(Bonaventure)
Benjamin (PLQ)	Hivon (PQ)	Montpetit (PLQ)	Sauvé (PLQ)
Bérubé (PQ)	Kelley (PLQ)	Nadeau-Dubois (QS)	St-Pierre (PLQ)
Birnbaum (PLQ)	Labrie (QS)	Nichols (PLQ)	Tanguay (PLQ)
Charbonneau (PLQ)	LeBel (PQ)	Ouellet (PQ)	Thériault (PLQ)
Ciccione (PLQ)	(Rimouski)	Perry Melançon (PQ)	Weil (PLQ)
David (PLQ)	Leduc (QS)	Polo (PLQ)	Zanetti (QS)
Derraji (PLQ)	Leitão (PLQ)	Richard (PQ)	
Dorion (QS)	Lessard-Therrien (QS)	Rizqy (PLQ)	
Fontecilla (QS)	Maccarone (PLQ)	Robitaille (PLQ)	

24 septembre 2020

Sur le premier amendement proposé par M. Benjamin (Viau) à l'article 4 :

(Vote n° 460)

POUR - 46

Anglade (PLQ)	Fortin (PLQ)	Marissal (QS)	Rotiroti (PLQ)
Arcand (PLQ)	Gaudreault (PQ)	Massé (QS)	Rousselle (PLQ)
Arseneau (PQ)	(Jonquière)	Melançon (PLQ)	Roy (PQ)
Barrette (PLQ)	Ghazal (QS)	Ménard (PLQ)	(Bonaventure)
Benjamin (PLQ)	Hivon (PQ)	Montpetit (PLQ)	Sauvé (PLQ)
Bérubé (PQ)	Kelley (PLQ)	Nadeau-Dubois (QS)	St-Pierre (PLQ)
Birnbaum (PLQ)	Labrie (QS)	Nichols (PLQ)	Tanguay (PLQ)
Charbonneau (PLQ)	LeBel (PQ)	Ouellet (PQ)	Thériault (PLQ)
Ciccone (PLQ)	(Rimouski)	Perry Mélançon (PQ)	Weil (PLQ)
David (PLQ)	Leduc (QS)	Polo (PLQ)	Zanetti (QS)
Derraji (PLQ)	Leitão (PLQ)	Richard (PQ)	
Dorion (QS)	Lessard-Therrien (QS)	Rizqy (PLQ)	
Fontecilla (QS)	Maccarone (PLQ)	Robitaille (PLQ)	

CONTRE - 73

Allaire (CAQ)	Dubé (CAQ)	Laframboise (CAQ)	Poulin (CAQ)
Asselin (CAQ)	Dufour (CAQ)	Lafrenière (CAQ)	Proulx (CAQ)
Bachand (CAQ)	Émond (CAQ)	Lamontagne (CAQ)	(Côte-du-Sud)
Bélanger (CAQ)	Fitzgibbon (CAQ)	Lamothe (CAQ)	Proulx (CAQ)
Blais (CAQ)	Foster (CAQ)	Lavallée (CAQ)	(Berthier)
(Prévost)	Girard (CAQ)	LeBel (CAQ)	Provençal (CAQ)
Blais (CAQ)	(Lac-Saint-Jean)	(Champlain)	Reid (CAQ)
(Abitibi-Ouest)	Girard (CAQ)	Lecours (CAQ)	Roberge (CAQ)
Bonnardel (CAQ)	(Groulx)	(Lotbinière-Frontenac)	Rouleau (CAQ)
Boulet (CAQ)	Girault (CAQ)	Lecours (CAQ)	Roy (CAQ)
Boutin (CAQ)	Grondin (CAQ)	(Les Plaines)	(Montarville)
Bussière (CAQ)	Guilbault (CAQ)	Lefebvre (CAQ)	Samson (CAQ)
Caire (CAQ)	Guillemette (CAQ)	Legault (CAQ)	Schneeberger (CAQ)
Campeau (CAQ)	Hébert (CAQ)	Lemay (CAQ)	Simard (CAQ)
Carmant (CAQ)	Isabelle (CAQ)	Lemieux (CAQ)	Skeete (CAQ)
Caron (CAQ)	Jacques (CAQ)	Lévesque (CAQ)	Tardif (CAQ)
Charest (CAQ)	Jeannotte (CAQ)	(Chapleau)	(Laviolette-Saint-Maurice)
Charette (CAQ)	Jolin-Barrette (CAQ)	Lévesque (CAQ)	Tardif (CAQ)
Chassé (CAQ)	Julien (CAQ)	(Chauveau)	(Rivière-du-Loup-Témiscouata)
Chassin (CAQ)	Lachance (CAQ)	Martel (CAQ)	Thouin (CAQ)
D'Amours (CAQ)	Lacombe (CAQ)	McCann (CAQ)	Tremblay (CAQ)
Dansereau (CAQ)	Laforest (CAQ)	Picard (CAQ)	
		(Soulanges)	

24 septembre 2020

Sur le second amendement proposé par M. Benjamin (Viau) à l'article 4 :

(Vote n° 461)

(Identique au vote n° 460)

Sur l'amendement proposé par M. Benjamin (Viau) à l'article 6 :

(Vote n° 462)

(Identique au vote n° 460)

Sur l'amendement proposé par M. Benjamin (Viau) à l'article 10 :

(Vote n° 463)

(Identique au vote n° 460)

Sur l'amendement proposé par M. Benjamin (Viau) à l'article 43 :

(Vote n° 464)

(Identique au vote n° 460)

24 septembre 2020

Sur le rapport tel qu'amendé de la Commission des transports et de l'environnement :

(Vote n° 465)

POUR - 74

Allaire (CAQ)	Dufour (CAQ)	Lafrenière (CAQ)	Proulx (CAQ)
Asselin (CAQ)	Émond (CAQ)	Lamontagne (CAQ)	(Côte-du-Sud)
Bachand (CAQ)	Fitzgibbon (CAQ)	Lamothe (CAQ)	Proulx (CAQ)
Bélanger (CAQ)	Foster (CAQ)	Lavallée (CAQ)	(Berthier)
Blais (CAQ)	Fournier (IND)	LeBel (CAQ)	Provençal (CAQ)
(Prévost)	Girard (CAQ)	(Champlain)	Reid (CAQ)
Blais (CAQ)	(Lac-Saint-Jean)	Lecours (CAQ)	Roberge (CAQ)
(Abitibi-Ouest)	Girard (CAQ)	(Les Plaines)	Rouleau (CAQ)
Bonnardel (CAQ)	(Groulx)	Lecours (CAQ)	Roy (CAQ)
Boulet (CAQ)	Girault (CAQ)	(Lotbinière-Frontenac)	(Montarville)
Boutin (CAQ)	Grondin (CAQ)	Lefebvre (CAQ)	Samson (CAQ)
Bussière (CAQ)	Guilbault (CAQ)	Legault (CAQ)	Schneeberger (CAQ)
Caire (CAQ)	Guillemette (CAQ)	Lemay (CAQ)	Simard (CAQ)
Campeau (CAQ)	Hébert (CAQ)	Lemieux (CAQ)	Skeete (CAQ)
Carmant (CAQ)	Isabelle (CAQ)	Lévesque (CAQ)	Tardif (CAQ)
Caron (CAQ)	Jacques (CAQ)	(Chauveau)	(Lavolette-Saint-Maurice)
Charest (CAQ)	Jeannotte (CAQ)	Lévesque (CAQ)	Tardif (CAQ)
Charette (CAQ)	Jolin-Barrette (CAQ)	(Chapleau)	(Rivière-du-Loup-Témiscouata)
Chassé (CAQ)	Julien (CAQ)	Martel (CAQ)	Thouin (CAQ)
Chassin (CAQ)	Lachance (CAQ)	McCann (CAQ)	Tremblay (CAQ)
D'Amours (CAQ)	Lacombe (CAQ)	Picard (CAQ)	
Dansereau (CAQ)	Laforest (CAQ)	(Soulanges)	
Dubé (CAQ)	Laframboise (CAQ)	Poulin (CAQ)	

CONTRE - 47

Anglade (PLQ)	Fortin (PLQ)	Marissal (QS)	Robitaille (PLQ)
Arcand (PLQ)	Gaudreault (PQ)	Massé (QS)	Rotiroti (PLQ)
Arseneau (PQ)	(Jonquière)	Melançon (PLQ)	Rousselle (PLQ)
Barrette (PLQ)	Ghazal (QS)	Ménard (PLQ)	Roy (PQ)
Benjamin (PLQ)	Hivon (PQ)	Montpetit (PLQ)	(Bonaventure)
Bérubé (PQ)	Kelley (PLQ)	Nadeau-Dubois (QS)	Sauvé (PLQ)
Birnbaum (PLQ)	Labrie (QS)	Nichols (PLQ)	St-Pierre (PLQ)
Charbonneau (PLQ)	LeBel (PQ)	Ouellet (PQ)	Tanguay (PLQ)
Ciccone (PLQ)	(Rimouski)	Ouellette (IND)	Thériault (PLQ)
David (PLQ)	Leduc (QS)	Perry Melançon (PQ)	Weil (PLQ)
Derraji (PLQ)	Leitão (PLQ)	Polo (PLQ)	Zanetti (QS)
Dorion (QS)	Lessard-Therrien (QS)	Richard (PQ)	
Fontecilla (QS)	Maccarone (PLQ)	Rizqy (PLQ)	